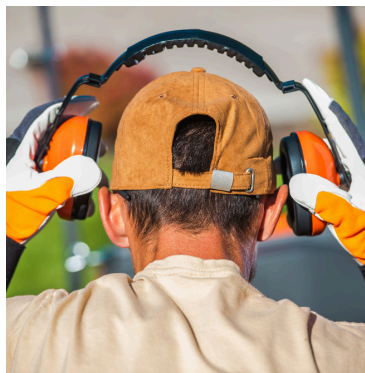


GÉRER LA RÉDUCTION DU BRUIT EN ENTREPRISE

26 MARS 2026



Cette formation de 4 heures a pour objectif de revoir les notions de base pour identifier les sources de bruit excessive en milieu de travail et démarrer une démarche de réduction du bruit à la source.

À travers une approche pédagogique dynamique combinant exposés théoriques, échanges, discussions et exercices pratiques, les participants apprendront à reconnaître les effets du bruit sur la santé, à court et à long terme, et à maîtriser les étapes clés d'un programme de gestion du bruit conforme à la réglementation en vigueur.

Le contenu couvre les notions fondamentales du bruit et les méthodes d'évaluation pour prioriser les zones d'intervention.

La formation met l'accent sur la hiérarchie d'efficacité des moyens de prévention selon la CNESST et propose cinq étapes simples pour établir un plan d'action. Elle inclut aussi les bonnes pratiques à adopter et les exigences liées à la conservation des documents.



PRÉSENTIEL

Dix30 à Brossard
VIA REM



FORMATRICE

Lise Mallette, M. Sc. A. hygiène industrielle
Conseillère technique 
MultiPrévention



DURÉE

4 heures
8h à midi

Inscription



Tarifs

Catégorie	Coût
Tarif de base (public)	250\$
Membre individuel de l'AQHSST	160\$
Membre employeur de l'AQHSST De base pour le 1er participant	185\$
Membre employeur de l'AQHSST (Participants supplémentaires 2 à 5) Rabais 10%	166,50\$/p.
Membre étudiant de l'AQHSST	90\$

OBJECTIFS

Les objectifs de la formation sont :

- Reconnaître l'impact du bruit sur la santé du travailleur
- Identifier la provenance des sources connues de bruit
- Déterminer les moyens pour réduire le bruit de manière efficace
- Reconnaître les principales étapes d'un programme de gestion du bruit.

Cette formation répond aux requis du Règlement de la santé et de la sécurité du travail .